Sauvagnon

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 04 décembre 2020 N° 13

<u>Présents</u>:Mmes et MM ALLANOT, BAREILLE, BERGÉ, CAMPOS, CAPDEVIOLLE, CAYRON, CHAPOTHIN, DOUARD, GELIZE, HUSTET, LACROIX, LAFAILLE, LALANNE, LANDRIEU, LAPLACENOBLE, LENOIR, MALABAT, PEYROULET, SENTAURENS, TADDEI, VIRLOGEUX

Absent ayant donné procuration M. PROVENCE (M. MALABAT)

Absent excusé :M. REIMANN

Secrétaire de séance : M. CAYRON

*NOEL:

*Des produits locaux en cadeaux de Noël pour les aînés :

L'opération annuelle de distribution de colis de fin d'année aux aînés de la commune va bien sûr être reconduite. 120 couples ou particuliers en seront bénéficiaires. Mais, lors du dernier conseil municipal, il a été décidé que, pour cette fin 2020 si particulière, les élus offriront lors de leurs tournées des coffrets de produits gastronomiques issus du travail des producteurs locaux qui, déjà, garnissent les rayons de la Halle associée à cette opération.

*A l'école :

Le repas de Noël sera confectionné le lundi14, le 17 décembre, en matinée, le plus célèbre barbu de la planète effectuera sa tournée au groupe scolaire et le dernier jour scolaire 2020 sera servi le goûter. Les masques confectionnés par des bénévoles sous la houlette de la section couture du Réveil seront distribués aux enfants de l'élémentaire

-A noter l'intervention d'une illustratrice de Sauvagnon qui a proposé aux maternelles des cartes de Noël qui seront décorées par les enfants avant d'être distribuées aux résidents de la Maison de Retraite.

* L'association INEMA distribuera des cadeaux aux familles les plus démunies dans la semaine du 19 au 22 décembre.

*PATRIMOINE :

Plaine des Sports: Un groupe d'élus travaille depuis déjà plusieurs semaines sur un projet de réaménagement complet de la zone des sports et de loisirs, située aux abords de l'école. Ce vaste chantier, qui fera partie des réalisations majeures du mandat, consistera en la construction d'un nouveau dojo (l'actuel ne pouvant plus suffire aux besoins), la rénovation du sol de la salle des sports, la création d'une salle multi-activités dans l'actuel dojo et l'aménagement d'une aire de jeux autour du fronton

*PLAN DE SAUVEGARDE COMMUNAL:

La municipalité souhaite recenser toutes les personnes de bonne volonté souhaitant apporter leur aide afin de gérer un événement majeur pouvant se déclencher sur le territoire communal. Cet appel aux volontaires s'inscrit dans le cadre du fonctionnement du plan communal de sauvegarde (PCS), un outil obligatoire dont Sauvagnon est doté depuis 2019. Il permet de planifier les actions de gestion du risque qui sont à mener, par les acteurs communaux (élus, agents, bénévoles...) en cas d'évènements naturels, sanitaires, technologiques, etc... Et vise à informer préventivement et à protéger la population. Un exercice sur le terrain sera organisé en début d'année.

Une visioconférence avec les présidents d'association a permis d'aborder avec eux les difficultés rencontrées pendant cette période de crise sanitaire : pertes financières, départ de bénévoles...Une convention de partenariat est en projet : nomination et rôle d'un élu référent par association, prêt de salle, de matériel, dossiers de subvention...Une journée de valorisation du bénévolat est également à l'étude avec un sondage auprès d'eux pour connaître le profil du « bénévole Sauvagnonnais ».

*DIVERS:

Le numéro de Janvier des « Nouvelles » est à la relecture.

Le site de la bibliothèque, permet désormais de découvrir l'ensemble du fond de livres à emprunter avec la possibilité de les réserver.

La commission travaille sur les menus de la cantine qui devraient respecter les règles imposées par la Loi Egalim : avec 50% de produits utilisés sous signe de qualité et 20% BIO et un menu végétarien par semaine ; ces évolutions seront menées sous forme de projet participatif avec un groupe d'élus, d'enseignants, de parents et d'agents.

La commune de Sauvagnon et ses administrés actuellement rattachés à la Trésorerie de Morlàas seront à compter du 01/01/2021 gérés par la Trésorerie d'Arzacq.

Des décisions modificatives de crédits sont adoptées.

Un nouveau contrat d'assurance statutaire du personnel est validé.

Le bail du presbytère d4uzein est renouvelé.

Un référent communal au Syndicat des Bassins Versants du Luy est désigné.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h

Fait à SAUVAGNON, le 10 décembre 2020



Le Maire, Bernard PEYROULET